



CNVMch

Collectif National Vigilance Méthanisation
canal historique

CSNM
Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnée

Monsieur le Sénateur,

Le CNVMch qui rassemble plus de 100 associations, collectifs et membres partenaires s'est réjoui lors de votre désignation comme rapporteur de la mission d'information sur « la méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts ».

En tant que sénateur EELV d'Ille-et-Vilaine à la fibre plutôt verte, votre présence est parfaitement légitime au sein de cette mission, car la Bretagne avec ses 110 millions d'animaux produits (pour 3,5 millions d'habitants) est la championne des élevages intensifs avec, en corolaire, la concentration des unités de méthanisation sur son sol (à la 1ere place en densité au Km² avec 174 sites).

Nous avons constaté que, lors des différentes auditions, il a été laissé peu de place aux associations et collectifs, alors que les autres promoteurs de cette industrie ont tous été largement entendus.

Quelques échos laissent entendre que le déploiement de cette activité industrielle devra être mieux « maîtrisé » et qu'elle devra subir des « contrôles » plus nombreux. Nous attirons votre attention sur le fait que les premières installations existent depuis plus de 10 ans et qu'il est impératif de réfléchir à la maîtrise de cette technique complexe et très accidentogène (292 accidents/pollutions sur 185 sites). De même, pour plus de contrôles, il faudra plus d'inspecteurs, alors que de fait, les effectifs sont déjà en baisse.

Lorsque vous annoncez que « avec la méthanisation, il nous faut adapter une culture du risque », il semble que la question « risque » soit devenue un point essentiel. Aucune population n'accepte sereinement de « vivre sur un baril de poudre » comme le dénonce Paul Poulain spécialiste des risques industriels (voir article en PJ).

Si l'on considère le peu d'énergie produit dans le cadre de la transition énergétique face aux risques sanitaires, accidents et pollutions, le rapport bénéfice/risque est nul. Imposer des systèmes d'alertes redondants n'a jamais empêché les accidents. Ces préconisations sont loin d'être suffisantes.

Contact : cnavmetha@gmail.com / cnavm-ch@orange.fr

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>

Les habitants lancent eux d'autres signaux d'alarme :

- l'eau va manquer alors que les besoins liés à l'activité méthanisation sont accrus pour produire plus de maïs et CIVE à fort pouvoir méthanogène et abreuver les cheptels de plus en plus nombreux, sans compter les retenues d'eau liées aussi à l'activité, qui viennent réduire les nappes phréatiques,
- la question de l'appauvrissement des sols n'est jamais abordée,
- la question de la concurrence prévisible des intrants est occultée, et celle de la surface agricole est aujourd'hui avérée par des faits clairs.
- le bilan carbone n'est jamais complet. Les fuites de méthane, la faim en carbone des sols et les cultures de CIVE ne sont pas pris en compte dans les logiciels (qui utilisent les mauvais PRG pour le méthane), la combustion du méthane est comptabilisée pour le gaz naturel mais pas pour le « bio » gaz. **En somme, il est scientifiquement prouvé que la méthanisation est une énergie carbonée qui accroît le réchauffement climatique**, contrairement aux propos de GRDF, ADEME, Solagro et autres parties prenantes.

Le GIEC vient de rendre un avis alarmant concernant les GES et le méthane.

- des fuites multiples accompagnées d'odeurs omniprésentes mesurées sur site lors du processus de fabrication, lors de la combustion et de la distribution du méthane, la multiplication de moteurs divers dont la cogénération et les rotations de camions toujours plus nombreuses, imposent la méthanisation en tant qu'énergie carbonée, alors qu'elle est censée remplacer les énergies fossiles. Ce qu'elle n'a jamais fait dans les 4 dernières années qui ont vu une augmentation plus rapide de leur consommation que ce que la méthanisation a pu fournir.
- enfin, elle a le taux de retour énergétique le plus faible des EnR, inférieur à ceux des agrocarburants de première génération, pourtant tant décriés, et probablement inférieur à 1. Il est du reste notable qu'aucune des parties prenantes n'ait fourni jusqu'à présent un ACV (analyse du cycle de vie) complet et un calcul détaillé de TRE, alors qu'elles en clament les vertus.

Quelle Bretagne demain ? Des plages interdites à la baignade, les travaux de creusement des canalisations entraînant des forêts défrichées, 63 cours d'eau touchés, des sols ravinés sur 100 kms du Morbihan au Finistère, la présence de nombreuses cuves et hangars dans les paysages vallonnés, les routes et chemins envahis par la circulation des gros camions... Vers qui se tourneront les générations futures pour expliquer ce désastre annoncé ?

En tant que Sénateur représentant votre circonscription et la Nation toute entière, les populations attendent avec impatience vos conclusions, décisions, réserves sur ce sujet aux forts impacts pour l'environnement, la santé et la sécurité.

Nous vous remercions, Monsieur le Sénateur pour la prise en compte de nos remarques et vous prions d'accepter nos salutations respectueuses.



Jacqueline Mollé/ Jean Pierre Le Lan
Représentants du CNVMch pour la Bretagne

Le 24 septembre 2021

Contact : cnavmetha@gmail.com /cnavm-ch@orange.fr

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>